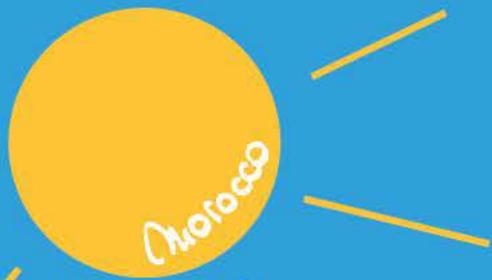


Marché européen de la datte

Une progression forte et continue



Le marché mondial de la datte est dynamique. De plus en plus d'origines entrent en scène et de plus en plus de pays développent leur consommation. En Europe, les taux de croissance annuels sont très importants et le potentiel de croissance de la consommation est très loin d'être saturé. Le dynamisme de ce marché est particulièrement servi par la diversification de l'offre au travers des différentes origines, variétés, signes de reconnaissance et de qualité, modes de production, etc.



Dattes Filali Véritable Mejhoul du Maroc par idyl



www.dattesfilali.com

Contactez-nous
+ 33 (0)4 90 24 20 00
contact@idyl.fr
13160 Châteaurenard

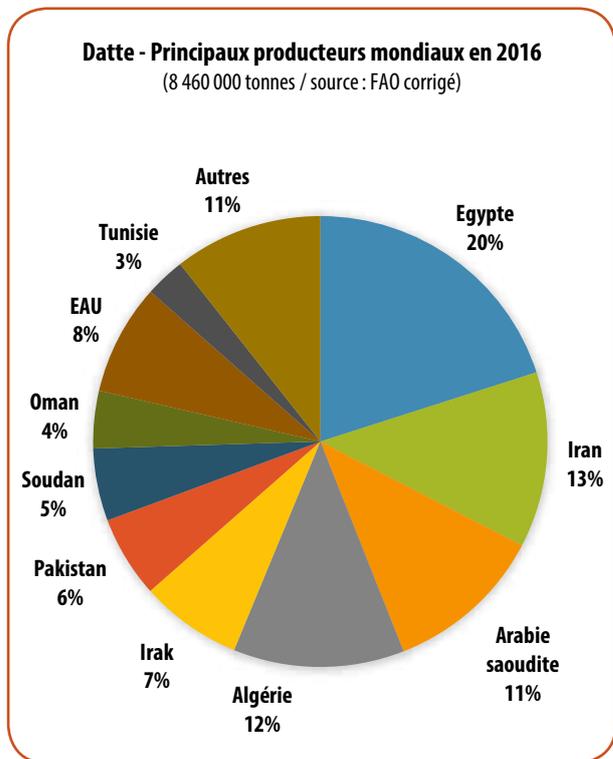
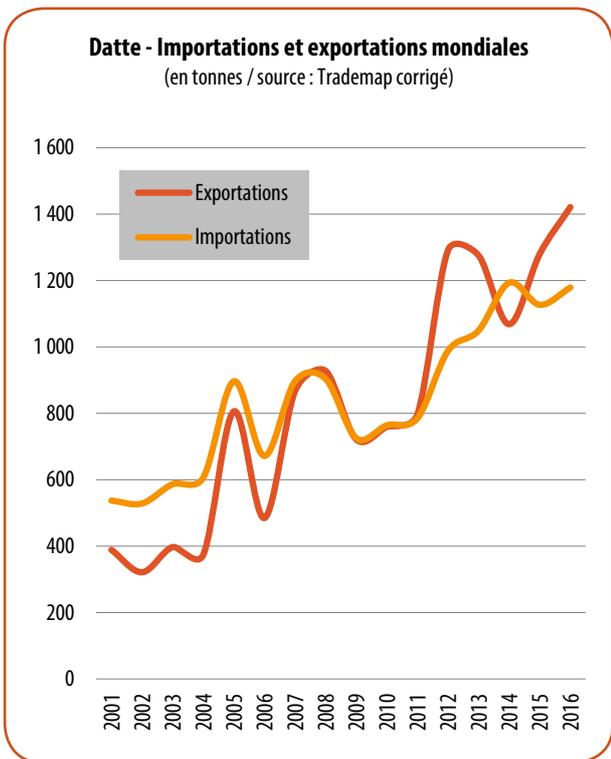
idyl

Producteur & tellement **Plus**



Tant pour la production (source FAO) que pour le commerce mondial (source Trademap), les chiffres disponibles sont approximatifs. En effet, les guerres et l'absence partielle ou totale d'administration dans certains pays ne permettent que de travailler en grandes masses et en tendanciel. La production mondiale est de l'ordre de 8.5 millions de tonnes. Elle progresse lentement d'environ 1.5 % par an. L'aire de production est limitée et s'étend du sud de la Méditerranée au Proche et Moyen-Orient. Le Pakistan est le seul des dix premiers pays producteurs mondiaux situé en Asie. L'Égypte, l'Iran, l'Algérie et l'Arabie saoudite dépassent ou atteignent le million de tonnes chacun. Les Émirats arabes unis (EAU), l'Irak, le Pakistan et le Soudan suivent avec plus de 400 000 tonnes chacun. Oman et la Tunisie ferment la marche avec respectivement 350 000 t et 240 000 t. Outre ces dix leaders, notons qu'il y a de plus en plus de pays producteurs, produisant au total près de 900 000 tonnes.

Les importations mondiales de datte progressent à un rythme de l'ordre de 5 % par an depuis le début des années 2000. Le million de tonnes a été dépassé en 2013. On devrait atteindre 1.2 à 1.3 million de tonnes en 2017. Si plus de 200 pays déclarent importer des dattes, seulement dix comptent pour 70 % du total mondial échangé. L'Inde, premier acheteur mondial avec 30 % du volume, est absente de la liste des producteurs mondiaux. Ce n'est pas le cas des EAU qui importent 18 % du total mondial, tout en étant 5^e producteur mondial. Ils représentent une véritable plateforme d'échange de la datte pour tout le Proche et Moyen-Orient. Car cet État fédéral est aussi le second exportateur mondial, juste derrière l'Irak et devant l'Iran et le Pakistan.



Union européenne : un potentiel de croissance intact

L'Union européenne est, finalement, un petit marché de l'ordre de 120 000 tonnes, mais en très forte progression : il s'est accru de 10 % entre 2016 et 2017. Depuis 1988, où elles n'étaient que de 38 000 tonnes, les importations européennes ont progressé en moyenne de 4 % par an !

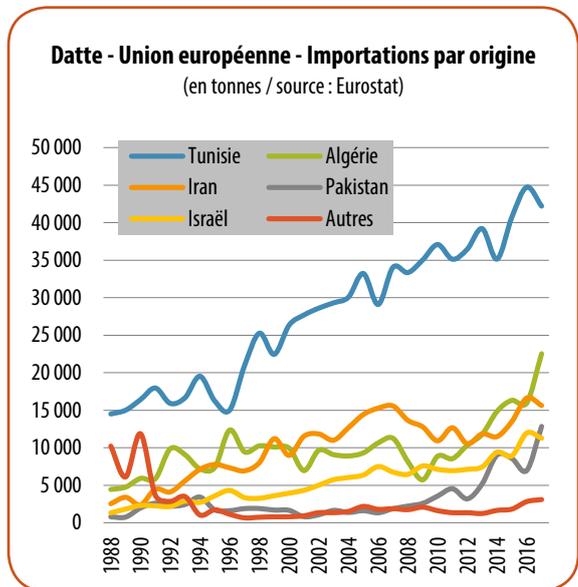
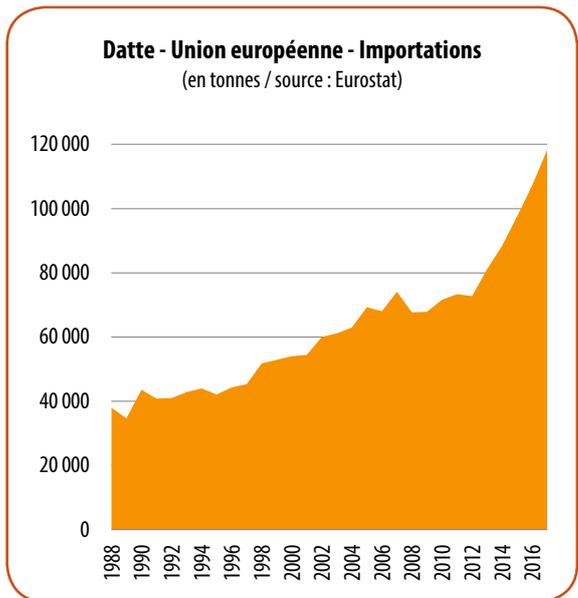
Une origine se démarque : la Tunisie. Depuis trois ans, elle exporte vers l'UE entre 40 000 et 45 000 tonnes de datte. Elle détient un peu plus du tiers du marché. Avec 42 000 tonnes en 2017, elle a fait moins bien que le marché : - 1 % contre + 10 % pour l'ensemble des origines. Ce producteur a un fort courant d'exportation vers l'UE, mais aussi vers le Maroc (30 % du total). La Tunisie a exporté 110 000 tonnes de datte sur la saison 2016-17 (1^{er} octobre au 30 septembre), pour une production évaluée à un peu plus de 300 000 tonnes (fortes divergences selon les sources). Le trou d'air de 2017 est à relativiser puisque pour la saison 2017-18, qui n'est pas encore terminée, les autorités annoncent une progression des exportations de 7 %, ainsi qu'une amélioration encore plus sensible (+ 22 %) de leur valeur. Ce sont les marchés de diversification (Australie, Qatar, Inde ou encore Canada) qui progressent rapidement. La Tunisie développe aussi depuis quelques années maintenant une offre de datte biologique (environ 5 000 t exportées par an).

L'Algérie est le second fournisseur de datte de l'Europe, avec 19 % de parts de marché. Alors que cette origine exportait vers l'UE autour de 15 000 tonnes depuis 2014, elle a fait un bond en 2017 à 22 500 tonnes, soit une augmentation de 23 % sur un an. Le mouvement de forte dépréciation du dinar algérien face à l'euro, entamé début 2017, a largement contribué à ce courant d'exportation par une amélioration mécanique de la compétitivité du pays. C'est le concurrent direct de la Tunisie. En une décennie, l'Algérie a multiplié par près de cinq ses expéditions vers l'UE. Des plans de développement successifs ont conduit au triplement de la production algérienne en une petite vingtaine d'années.

Le troisième fournisseur est l'Iran. Il exporte vers l'UE plus de 15 000 tonnes par an depuis deux ans. La tendance de ses exportations vers l'Europe est à la hausse, mais très mesurée. Il détient 13 % de parts de marché.

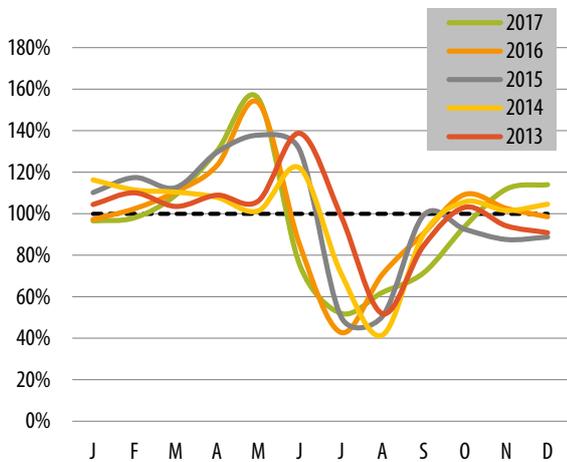
Le Pakistan et Israël bouclent la liste des grands fournisseurs, avec respectivement 11 % et 10 % de parts de marché. Si Israël a presque doublé ses envois en dix ans, c'est le Pakistan qui fait sensation. Il est passé de 1 800 tonnes en 2007 à près de 13 000 tonnes en 2017.

Parmi les fournisseurs secondaires mais qui progressent, on peut citer le cas des Émirats arabes unis. Si l'UE a importé de ce pays quelque 3 600 tonnes en 2017, ce flux était de moins de 100 tonnes en 2007. Enfin, évoquons l'Arabie saoudite qui progresse lentement (doublement en dix ans), pour atteindre en 2017 près de 3 800 tonnes. La Turquie, la Palestine, les États-Unis, l'Afrique du Sud ou encore la Jordanie complètent l'offre en Europe.



Datte - UE-28 - Répartition mensuelle de l'approvisionnement annuel

(source : Eurostat)



Une consommation ethnique, mais pas seulement

La consommation de datte est, en grande partie, de type ethnique et le calendrier de consommation est marqué par la période de Ramadan. Les importations européennes, traitées sur une base mensuelle, montrent parfaitement l'interrelation entre période de Ramadan et pic d'importation. Si elles existaient, les livraisons ou ventes hebdomadaires confirmeraient cette hypothèse. Un exemple : à quelques jours près, les périodes de Ramadan 2016 et 2017 se sont étalées entre fin mai et début juillet. Sur ces deux années, les pics d'importation se sont manifestés en mai et juin. Prenons une année plus ancienne, par exemple 2013. Le Ramadan s'est déroulé de début juillet à début août. Le pic d'import s'est décalé d'un mois, c'est-à-dire en juin.

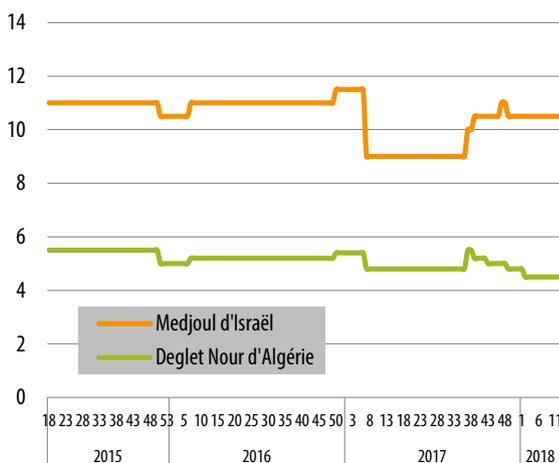
Si la fête religieuse rythme la consommation et donc l'importation, on constate tout de même des flux de marchandises tous les mois de l'année (longue capacité de conservation), un intérêt hors Ramadan sur le premier trimestre et un petit pic en fin d'année pour les fêtes.

Le calendrier de production tunisien de datte pour l'exportation (hors variétés communes) va d'octobre à mi-décembre pour la région de Tozeur, et de novembre à fin décembre pour la région de Kebili, zone de production dominant le marché export.

En Europe, la France est historiquement le point d'entrée des dattes en provenance des pays du pourtour méditerranéen. Elle consommerait un peu moins du quart de ce qui est importé en Europe, soit environ 24 000 tonnes. Le Royaume-Uni et l'Allemagne suivent avec 20 000 t et 14 000 t respectivement. Tous les autres États membres européens consomment largement moins de 10 000 tonnes par an, ce qui est un niveau très faible. Le potentiel en Europe de l'Est est immense. La République tchèque n'absorbe en effet que 1 700 tonnes et la Pologne 3 300 tonnes. Malgré tout, la dynamique est bien là. Entre 2012 et 2017, leur consommation a fait un bond de 300 % !

Datte - France - Prix hebdomadaire au stade de gros

(en euros/kg / source : RNM)



Pas un mais des marchés de la datte

Il existe de très nombreuses variétés de datte, mais celle qui domine très largement les importations européennes est la Deglet Nour (Doigt de lumière). Comme pour d'autres produits, le marché tend à se segmenter autour de signes de reconnaissance géographique comme la datte Majhoul de Tafilet (Maroc) ou encore la Deglet Nour de Tolga (Algérie), qui bénéficient toutes deux d'une IGP. Pour Israël, l'offre est essentiellement constituée de la variété Medjoul. La Californie propose également cette variété. Le mode de production bio et la labellisation Commerce équitable font aussi partie des axes de diversification du secteur. Au-delà de ces segmentations par variété ou mode de production, le marché est organisé autour de deux grands produits : la datte fraîche et la datte réhydratée au glucose. Deux produits qui n'ont pas

grand-chose à voir en termes de qualité gustative, l'une (la réhydratée et glucosée) pouvant être considérée comme largement inférieure à l'autre (la fraîche).

Il n'y a pas de système d'information public fiable sur les prix à l'exportation ou à l'importation. Aussi, il est difficile d'avoir une idée de leur évolution par origine et par catégorie. Les valeurs en douane nous renseignent tout de même en relatif sur les marchés visés par les différents fournisseurs. On peut noter schématiquement, et sans préjuger d'offres spécifiques de tel ou tel opérateur, ni de la part du volume qui concerne la datte fraîche ou la datte réhydratée et glucosée, que le marché s'organise en trois strates.

La première strate est celle du marché haut de gamme. Les prix naviguent ici entre 5 500 et 6 500 euros/t. La Medjoul d'Israël ou de Californie fait partie de ce segment de marché. A noter que chaque année, la valeur des importations chute terriblement en août pour descendre entre 3 500 et 4 000 euros/t. Depuis cinq ans, les valeurs en douane sont tendanciellement orientées à la hausse.

La seconde strate concerne l'origine reine sur le marché : la Tunisie. La valeur en douane des importations européennes en provenance du fournisseur leader se situe entre 2 000 et 2 500 euros/t. Là aussi, la tendance haussière est marquée. Et là aussi, les écarts intra-annuels sont vertigineux : de 1 650 à 2 575 euros/t en 2017.

Enfin, la troisième et dernière strate (hors produit très spécifique ou origine confidentielle) concerne les challengers de la Tunisie que sont l'Algérie ou encore l'Iran. Nous sommes ici sur un niveau de 1 500 euros/t, voire en-dessous pour l'Iran. La valeur unitaire en douane de ce fournisseur progresse régulièrement depuis cinq ans : de 1 000 euros/t en 2013, il atteint et dépasse même certains mois les 1 500 euros/t.

Une culture très menacée

Deux grands ravageurs et maladies font peser de lourdes menaces sur le verger de palmier-dattier : le bayoud et le charançon rouge. Le bayoud du palmier-dattier est une maladie fongique (de type fusariose) très présente en Afrique du Nord. Elle entraîne le dépérissement du palmier. Selon la FAO, le charançon rouge des palmiers est récemment devenu l'un des plus importants ennemis. Une partie du problème réside dans le fait que le charançon rouge du palmier est extrêmement difficile à détecter aux premiers stades d'une infestation. Il existe très peu de signes extérieurs visibles attestant de la présence du ravageur dans un arbre : près de 80 % du cycle de vie du ravageur est caché. Pour les espèces d'arbres très grandes, une infestation au sommet est encore plus difficile à détecter et, une fois l'arbre infesté, il est trop tard pour le sauver.

Pour résumer, on peut dire que le marché de la datte est très porteur au niveau international et plus particulièrement en Europe. L'offre s'améliore en qualité et service, en même temps que la gamme de produits offerts se développe autour des systèmes de production (bio et Commerce équitable), des signes de reconnaissance (notamment IGP) ou de variétés différentes de la star actuelle qu'est la Deglet Nour, telles que Kenta, Allig, Kouatallig, Medjoul, etc. La dynamique est liée à une consommation ethnique et festive. Cependant, la datte vérifie à peu près tous les critères de succès qui la feront sortir de ce créneau spécifique : attributs nutritionnels (fibre, potassium, fer, magnésium, énergie, etc.), bonne image (énergétique et naturelle, engouement pour les fruits secs), praticité (longue conservation) et enfin potentiel multi-usages (fraîche ou cuisinée) ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

Datte - UE-28 - Valeur unitaire pour une sélection de fournisseurs
(en euros/tonne / source : Eurostat)

